

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 17 octobre 2014 portant dissolution de la brigade territoriale de Montlieu-la-Garde (Charente-Maritime) et modification corrélative de la circonscription de celle de Montendre (Charente-Maritime)

NOR : INTJ1424167A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Montlieu-la-Garde (Charente-Maritime) est dissoute à compter du 1^{er} novembre 2014. Corrélativement, la circonscription de la brigade territoriale de Montendre (Charente-Maritime) est modifiée, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes de la brigade territoriale de Montendre exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 17 octobre 2014.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de corps d'armée,
directeur des opérations et de l'emploi,
M. PATTIN

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Montendre	Bran Chamouillac Chartuzac Corignac Coux Expiremont Jussas Messac Montendre Pommiers-Moulons Rouffignac Souméras Sousmoulins Tugéras-Saint-Maurice Vanzac	Bedenac Bran Bussac-Forêt Chamouillac Chartuzac Chatenet Chepniers Chevanceaux Corignac Coux Expiremont Jussas Mérignac Messac Montendre Montieu-la-Garde Orignolles Le Pin Polignac Pommiers-Moulons Pouillac Rouffignac Saint-Palais-de-Négrignac Sainte-Colombe Souméras Sousmoulins Tugéras-Saint-Maurice Vanzac
Montieu-la-Garde	Bedenac Bussac-Forêt Chatenet Chepniers Chevanceaux Mérignac Montieu-la-Garde Orignolles Le Pin Polignac Pouillac Saint-Palais-de-Négrignac Sainte-Colombe	(Dissolution)